

# Avis d'obsèques / Annonces classées

## CARNET SERVICES OBSÈQUES

### AVIS D'OBSÈQUES

Pour transmettre vos avis d'obsèques et de remerciements, du lundi au vendredi, de 9 heures à 20 heures. Week-end et jours fériés, de 18 heures à 20 heures, par mail : [obsèques@centrefrance.com](mailto:obsèques@centrefrance.com) ou par téléphone au : **0 825 31 10 10**

## POMPES FUNÈRES

### PFG SERVICES FUNÉRAIRES 7J./7 - 24h/24

Orléans - Tél. **02.38.53.15.15**  
Beaugency - Tél. **02.38.44.50.18**  
Olivet - Tél. **02.38.69.15.10**

Pour paraître dans cette rubrique publicitaire, téléphonez au

**0 825 31 10 10**

### SARAN (Loiret) LA CHAISE-DIEU (Haute-Loire) SAINT-AOÛT (Indre)

Mme Clotilde JOUVE, son épouse ;  
Danielle et Dominique PFLIEGER,  
sa sœur et son beau-frère ;  
Ses neveu et nièces  
Et toute la famille  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

### Monsieur Bernard JOUVE

survenu le 23 janvier 2021, à l'âge de 74 ans.  
Les obsèques auront lieu le **vendredi 29 janvier 2021, à 14 heures**, au cimetière de Saint-Août.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Roc-Eclerc, Saran (02.38.68.85.96).

780062

**Les obsèques célébrées ce jour \***  
- Loiret -  
Condoléances sur [www.dansnoscoeurs.fr](http://www.dansnoscoeurs.fr)

**Boismorand**  
10 h 00 : Jacques CONTASSOT, en l'église.

**Briare**  
15 h 00 : Jacques FOUCHER, au cimetière du Canal Briare.

**Ingré**  
10 h 00 : Bénita RABOUIN, en l'église Saint-Loup.

**Malsherbes**  
14 h 30 : Ginette, Louise, Edwige PARISIS, en l'église Saint-Martin.

**Messas**  
15 h 00 : Madeleine GERARD, en l'église.

**Meung-sur-Loire**  
10 h 00 : Maria CURIEL, en l'église.

**Orléans**  
10 h 00 : Christiane CAIN, Eglise Saint Yves La Source.  
10 h 30 : Gisèle FIVET, en l'église Saint-Vincent.

**Pithiviers**  
14 h 30 : Etienne PROUHARAM, en l'église.

**Saint-Jean-de-la-Ruelle**  
11 h 00 : Gérard GAUTHIER, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

**Saint-Lyé-la-Forêt**  
10 h 00 : Claudé COUTANT, en l'église.

**Saran**  
11 h 00 : Suzel EMERY, au crématorium des Iles.  
15 h 00 : Philippe GONET, en l'église.

**Trainou**  
10 h 00 : Jean LEDUC, en l'église.

(\* Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

780077

## ANNONCES OFFICIELLES

Retrouvez toutes les publications sur [centrefrance.com](http://centrefrance.com)

**04.73.17.31.27**

[annoncesofficielles@centrefrance.com](mailto:annoncesofficielles@centrefrance.com)

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département du Loiret au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

## VIE DES SOCIÉTÉS

### NOUVEAU

### FORAITS Avis de constitution



Notre équipe dédiée vous accompagne dans vos démarches

**04 73 17 31 27**  
[legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)  
[www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il a été constitué une société. **Dénomination sociale :** ANAVASI FINANCES. **Forme :** EURL. **Capital social :** 10.000 €. **Siège social :** 585, route de Férolles, 45640 Sandillon. **Objet social :** l'accompagnement de tous les entrepreneurs, entreprises, sociétés, collectivités, associations ou structures qui sollicitent une prestation de service en conseil sur la gestion financière et tout ce qui se rapporte au domaine de la finance, liste des prestations non-exhaustive. **Gérance :** M. Nicolas TOURNARE demeurant 585, route de Férolles, 45640 Sandillon. **Durée :** 60 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Orléans.

891633

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Le préfet du Loiret communique :

Une enquête publique de 32 jours sera ouverte, du 12 février au 15 mars 2021 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société PARC ÉOLIEN DU BOIS RÉGNIER concernant un projet de parc éolien sur la commune d'Auxy.

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact et son résumé non technique, assorti de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, sera déposé à la mairie d'Auxy, où le public pourra en prendre connaissance, pendant les jours et heures habituels d'ouverture, et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Une version numérique du dossier sera consultable sur un poste informatique dédié à la D.D.P.P. du Loiret (service sécurité de l'environnement industriel). Ce dossier sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

Le public pourra solliciter des informations sur le dossier auprès du siège social de la société PARC ÉOLIEN DU BOIS RÉGNIER (siège social : 7, rue Servient, 69003 Lyon).

M. Jean-Michel BORDÈS, agent de la fonction publique en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'Orléans, tiendra les permanences suivantes en mairie d'Auxy pour recueillir les observations orales et écrites du public :

- le vendredi 12 février 2021, de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- le mercredi 24 février 2021, de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- le vendredi 5 mars 2021, de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- le lundi 15 mars 2021, de 13 h 30 à 16 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'Auxy ;
- par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'Auxy, afin qu'elles soient annexées au registre d'enquête déposé dans cette mairie ;
- par voie électronique à l'adresse : [ddpp-sei-parceolienduboisregnier@loiret.gouv.fr](mailto:ddpp-sei-parceolienduboisregnier@loiret.gouv.fr)

Les observations formulées par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie d'Auxy, à la D.D.P.P. du Loiret (service sécurité de l'environnement industriel) et sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret.

A l'issue de la procédure, le préfet du Loiret prendra un arrêté de refus ou d'autorisation assorti de prescriptions.

897301

### COMMUNE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

Par délibération n° 5/2021 en date du 12 janvier 2021, le conseil municipal de la commune de Bray-Saint-Aignan a approuvé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bray-en-Val. Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois. Le PLU approuvé et modifié est consultable en mairie et en préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture.

897616

Par décision du tribunal judiciaire d'Orléans en date du 12 janvier 2021, le directeur régional des finances publiques du Loiret, 4, place du Martrou, BP 2435, 45032 Orléans Cedex 1, a été nommé curateur de la succession vacante de M. HEAU Didier, décédé le 30 septembre 2019 à Gien (45) Réf. 0458065886. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec accusé de réception.

897772

### PREFET DU LOIRET

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONFORMEMENT AUX TITRES II ET VIII DU LIVRE 1<sup>er</sup> ET AU TITRE I DU LIVRE II DES PARTIES LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Objet : projet présenté par la SEMDO en vue d'obtenir l'autorisation relative aux travaux de construction sur le territoire de la ville d'Orléans, site de la ZAC du Jardin du Val Ouest.

Déroulement : par arrêté du 24 décembre 2020, une deuxième enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de trente (30) jours, est prescrite du lundi 25 janvier au mercredi 24 février 2021 inclus.

Au terme de la procédure, une décision d'autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Pascal VEUILLE, retraité de l'armée de l'air, en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnemental, est consultable : sur le site internet : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr), sur support papier : en mairies aux heures d'ouverture habituelles :

mairie de proximité Orléans-Saint-Marceau (57, rue de la Mouillière, 45100). Lundi : 14 heures - 17 heures. Du mardi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 heures - 17 heures. Samedi : 9 heures - 12 heures.  
Mairie d'Orléans (place de l'Étape, 45000). Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 17 h 30. Vendredi : 8 h 30 - 17 heures. Samedi : 9 heures - 12 heures.  
Mairie de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (215, route de Saint-Mesmin, 45750). Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 heures et 13 h 30 - 17 heures. Mercredi : 8 h 30 - 12 heures et 13 h 30 - 18 heures (17 heures pendant les vacances scolaires). Vendredi : 8 h 30 - 12 heures et 13 h 30 - 16 heures.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, disponible dans chacune des mairies ci-dessus indiquées.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par voie postale à l'adresse suivante : mairie d'Orléans-Saint-Marceau, 57, rue de la Mouillière, 45100 Orléans, siège de l'enquête, ou à l'adresse électronique suivante : [dai-cou-ardinalouest@loiret.gouv.fr](mailto:dai-cou-ardinalouest@loiret.gouv.fr) ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public sur le site internet des services de l'État dans le Loiret ([www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)).

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie lors des permanences : mairie de proximité Orléans-Saint-Marceau lundi 25 janvier 2021 de 14 heures à 17 heures et samedi 13 février 2021 de 9 heures à 12 heures.

Dès réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Orléans et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : SEMDO, 6, avenue Jean-Zay, BP 85613, 45056 Orléans cedex 1, tel. 02.38.78.00.22, courriel : [semdo@semdo.fr](mailto:semdo@semdo.fr)

NB : En raison de la crise sanitaire COVID-19, des mesures spécifiques seront mises en œuvre conformément à l'article 9 de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

877254

## POUR VOS ANNONCES OFFICIELLES

Une équipe dédiée à votre service

**0 826 09 01 02** Service 0,18 € / min + prix appel

[centrefrance.com](http://centrefrance.com) CentreFrance Publicité

